

# Leçon 2

## Les droits et responsabilités



### QUESTIONS GUIDES

- ❶ **Quels sont mes droits en tant que Canadien ?**
- ❷ **Quelles responsabilités accompagnent mes droits ?**

### APERÇU

Pour être de bons citoyens, les Canadiens doivent comprendre leurs droits et leurs responsabilités.

Dans cette leçon, les élèves apprendront quels sont leurs droits à l'école, avant d'entamer une discussion sur les droits et libertés dans une démocratie. Les élèves examineront ensuite les sept sections de la *Charte canadienne des droits et libertés* et réfléchiront aux responsabilités qu'impliquent leurs droits. Dans le cadre de l'activité de la section *Consolidation des acquis*, les élèves créeront une affiche, un dépliant ou une vidéo pour rappeler aux adultes ayant la possibilité de voter aux prochaines élections leur droit et leur responsabilité de vote.

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- Identifier les droits et les responsabilités qu'ils ont à l'école ;
- Analyser des exemples d'application de la *Charte canadienne des droits et libertés* ;
- Établir des liens entre les droits et les responsabilités ; et
- Expliquer l'importance de la participation aux élections.

## Indications pour le personnel enseignant

- Vous pouvez adapter et combiner les activités selon les besoins de vos élèves.
- Matériel nécessaire : papier autocollant pour chaque élève ou l'accès à Google Jamboard, le Diaporama 2, une copie des fiches d'activité 2.1, 2.2 et 2.3 en format numérique ou papier.
- Toutes les ressources numériques, les vidéos et le diaporama sont disponibles sur notre site internet [voteetudiant.ca/canada](http://voteetudiant.ca/canada) (Ressources pédagogiques).

## Introduction

1. Analysez le concept de « droit » et donnez quelques exemples. Les droits sont des choses que nous sommes moralement ou légalement autorisés à faire ou avoir. Par exemple, vous avez le droit d'apprendre et le droit de recevoir une éducation.
2. À l'aide d'un remue-méninge, demandez aux élèves de réfléchir aux droits qu'ils ont à l'école. Cette activité peut aussi être réalisée à l'aide de notes autocollantes ou d'un outil en ligne, tel que Google Jamboard.
  - a) Demandez aux élèves d'écrire 2-3 idées.
  - b) Revoyez les réponses en classe entière et regroupez les idées similaires.
  - c) Créer avec tous les élèves une liste des droits dont ils disposent à l'école.
3. Expliquez aux élèves la relation entre les droits et les responsabilités. Une responsabilité est un devoir, une obligation, ou une action requise. Par exemple, le droit de recevoir une éducation s'accompagne de la responsabilité d'arriver à l'école à l'heure et d'être attentif en classe.
4. Ensuite, examinez le code de conduite de votre école. Demandez aux élèves d'identifier les liens entre leurs responsabilités et la liste de droits qu'ils ont notée au tableau. Au besoin, ajoutez des droits au tableau afin de les associer aux responsabilités énumérées.
5. Discutez avec l'ensemble de la classe.

Questions guides :

- Quelles sont les différences et les similarités entre les droits et les responsabilités ?
- Pourquoi devriez-vous connaître vos droits et vos responsabilités ?

## Activités

1. Distribuez la fiche 2.1 (vrai ou faux) afin d'évaluer les connaissances des élèves au sujet des droits au Canada.
2. En classe, passez en revue les sept catégories de la Charte canadienne des droits et libertés. Vous pouvez utiliser la fiche d'activité 2.2 ou le diaporama 2. Pendant la révision, demandez aux élèves d'établir des liens avec leur propre vie ou de donner des exemples concrets.
3. Individuellement ou par deux, demandez aux élèves de vérifier et de mettre à jour leurs réponses à l'activité 2.1 puis de remplir la deuxième colonne (à quelle catégorie de la Charte s'applique-t-elle).
4. En équipes de deux ou en petits groupes, les élèves devront réfléchir aux responsabilités qui accompagnent chaque droit à l'aide de la fiche 2.3. Faites, ensuite, le point en classe.
5. Entamez une discussion avec les élèves sur les droits et les responsabilités ou bien demandez-leur d'écrire leurs réflexions sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :
  - Quels droits et responsabilités au Canada sont les plus importants selon vous et pourquoi ?
  - Que signifie être un citoyen responsable ?
  - Que signifie ne pas être un citoyen responsable ?

## Consolidation des acquis

1. À l'aide du Diaporama 2 (p. 17-19), examinez les statistiques sur la participation électorale (taux de participation) lors des dernières élections fédérales. Discutez des questions suivantes :
  - Selon vous, quel est le pourcentage d'électeurs admissibles ayant voté lors des dernières élections fédérales ? Qui des jeunes ou des personnes âgées participent davantage aux élections ? Pourquoi ?
  - Qu'avez-vous remarqué au sujet du taux de participation aux élections fédérales ? Comment décririez-vous les changements observés au fil du temps ?
  - Comment le taux de participation des jeunes électeurs se situent-ils par rapport à celui des électeurs plus âgés ? Quelles sont les conséquences si certaines personnes votent et d'autres ne votent pas ?

2. Demandez aux élèves de créer une affiche, un dépliant ou une vidéo pour rappeler aux adultes leur droit et leur responsabilité de vote. Cette ressource pourrait être conçue pour un parent, un tuteur ou un nouvel électeur. Ce projet peut être réalisé de manière informelle dans un cahier ou dans le cadre d'une évaluation.

- Vous trouverez ci-dessous des exemples de critères pour des affiches ou des dépliants :
- Utilisez des symboles ou des illustrations permettant d'expliquer le message ;
- Trouvez un titre accrocheur ou une illustration qui attirera l'attention de votre public cible ;
- Les informations doivent être utiles ou précises (par exemple, la date, les conditions d'admissibilité).

## Pour aller plus loin

Demandez aux élèves de faire une chasse au trésor (Activité 2.4) en utilisant les points saillants de la Charte (Document 2.2). Cette activité aidera les élèves à interpréter la Charte et à comprendre ce qu'elle signifie pour différents groupes de personnes. Donnez aux élèves le temps de le faire de manière indépendante, puis de partager leurs réponses en équipes de deux ou en petits groupes.

## IDÉES D'ÉVALUATION

| Section                         | Questions guides pour le personnel enseignant  |
|---------------------------------|--|
| <b>Introduction</b>             | Les élèves peuvent-ils faire la différence entre droits et responsabilités ?<br>Les élèves comprennent-ils pourquoi il est important de connaître ses droits et ses responsabilités ?                                    |
| <b>Activités</b>                | Les élèves peuvent-ils donner des exemples concrets de nos droits et de nos libertés et appliquer ces concepts à leur propre vie ?<br>Les élèves peuvent-ils expliquer les responsabilités qui accompagnent les droits ? |
| <b>Consolidation des acquis</b> | Les projets des élèves présentent-ils des éléments importants du droit et de la responsabilité de vote ?<br>Les graphiques et les illustrations soutiennent-ils le message de leurs projets ?                            |

## MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Plans pédagogiques individuels</b></p>        | <p><b>Modifications</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aidez les élèves à comprendre quels sont leurs droits en ajoutant davantage d'exemples concrets.</li> </ul> <p><b>Enrichissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettez aux élèves de faire des recherches sur la Charte afin de se familiariser avec le langage.</li> <li>• Les élèves pourraient préparer des études de cas illustrant une violation des droits et libertés au Canada. En classe, les élèves peuvent ensuite se demander si l'utilisation de la Charte résout le problème.</li> </ul>   |
| <p><b>Les apprenants de la langue française</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournissez les définitions des mots clés et leurs définitions aux élèves au préalable.<br/>           Démocratie           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit</li> <li>- Liberté</li> <li>- Responsabilité</li> <li>- Élection</li> <li>- Gouvernement</li> <li>- Mobilité</li> <li>- Juridique</li> <li>- Égalité</li> <li>- Langue officielle</li> </ul> </li> <li>• Aidez les élèves à comprendre quels sont leurs droits en ajoutant davantage d'exemples concrets.</li> <li>• Fournissez des exemples complémentaires des responsabilités lors de l'Activité 2.3 et/ou étudiez-les en classe.</li> </ul>   |
| <p><b>Pédagogie inclusive</b></p>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves viendront de milieux variés et auront des opinions différentes sur les droits collectifs par rapport aux droits individuels. Tous les élèves ne seront pas d'accord avec les droits énoncés dans la Charte. Assurez-vous que les discussions soient aimables et respectueuses.</li> <li>• Demandez aux élèves d'interpréter la Charte et ce qu'elle signifie pour les différents groupes de la société (p. ex. les femmes, les minorités). Encouragez la réflexion sur la façon dont la Charte soutient la diversité et l'égalité.</li> <li>• Examinez la question des droits et des responsabilités parmi divers groupes sociaux, incluant les Autochtones et d'autres minorités.</li> <li>• Rappelez aux élèves que les nouveaux arrivants, les adultes qui ont de la difficulté à lire, les personnes qui apprennent le français, les personnes en situation précaire, les réfugiés qui viennent d'arriver au pays et d'autres groupes peuvent avoir de la difficulté à comprendre le système électoral ou à y accéder. Mettez l'accent sur des idées qui visent à améliorer cet accès et sur les avantages que la société tire de ces voix multiples, au lieu de vous concentrer uniquement sur les difficultés de ces groupes.</li> </ul> |
| <p><b>Accessibilité et accommodements</b></p>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La création (affiche, dépliant, vidéo) de l'activité de <i>Consolidation des acquis</i> peut être créée et partagée en format numérique. Si les élèves produisent une œuvre matérielle, assurez-vous qu'il y ait suffisamment de fournitures pour éviter les échanges et le partage du matériel.</li> </ul>   |

## MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Un **droit** est quelque chose de légal ou quelque chose que nous sommes moralement ou légalement autorisés à faire ou à avoir. Les droits sont souvent revendiqués (devant les tribunaux ou par le biais de manifestations) et rarement accordés. Tous les droits sont accompagnés de responsabilités.

Une **responsabilité** est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devez faire pour respecter et maintenir certains droits.

Tous les citoyens qui vivent dans une démocratie ont des droits civils et politiques, qui sont généralement articulés dans un document juridique faisant partie d'une constitution, comme une **charte des droits**. Ce document limite les pouvoirs du gouvernement, explique les libertés qui sont garanties à chaque personne et protège les individus d'un gouvernement qui pourrait abuser de ses pouvoirs.

Au Canada, nos droits sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte du Canada est admirée dans le monde entier et représente le document constitutionnel le plus imité par d'autres pays.

Elle compte sept catégories distinctes :

- **Les libertés fondamentales** qui comprennent la liberté de conscience et de religion; la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de presse et des autres moyens de communication; la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.
- **Les droits démocratiques** qui comprennent le droit de tout citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus à voter lors d'une élection, d'être candidat en vue d'une élection, l'obligation pour les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux de tenir des élections au moins tous les cinq ans et pour les élus de se réunir au moins une fois par année
- **La liberté de circulation et d'établissement** permet à tout citoyen canadien de vivre et de travailler dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire au Canada. Les Canadiens ont également le droit de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir.
- **Les garanties juridiques** nous protègent, entre autres, en cas d'arrestation. Chacun a le droit de voir un avocat, d'être informé de ce droit et d'être jugé dans un délai raisonnable. Les Canadiens ont également le droit d'être présumés innocents jusqu'à preuve du contraire.
- **Les droits à l'égalité** comprennent le droit pour tout Canadien de ne pas faire l'objet de discrimination en raison de sa race, de son origine nationale ou ethnique, de la couleur de sa peau, de sa religion, de son genre, de son âge, de ses déficiences mentales ou physiques, son orientation sexuelle, sa situation matrimoniale ou sa citoyenneté.
- **Les droits relevant des langues officielles comprennent** le droit pour tous les Canadiens d'employer le français ou l'anglais pour communiquer avec le gouvernement fédéral.
- **Les droits à l'instruction dans la langue de la minorité** permet aux minorités francophones et anglophones de chaque province ou territoire d'être éduqués dans leur langue maternelle sous certaines conditions.